PROGRAMME

Le bail commercial et la procédure collective du preneur

Date : mardi 4 juillet 2023, 11h15 - 13h15

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

A. Déclaration de créances
a) Délais
b) Auteur et destinataire
c) Formalisme
d) contenu

B. Résiliation du bail commercial
a) Résiliation amiable
b) Clause résolutoire
c) Résiliation devant le juge commissaire

C. Sort du bail en plan de cession ou dans une cession isolée d'actifs
a) Plan de cession
b) Cession isolée d'actifs

ROHART-MESSAGER Isabelle, Magistrat

CHAVANCE Emmanuelle
Biographie : Emmanuelle Chavance, avocat associé au cabinet JA, référente du pôle Baux Commerciaux, enseignante à l'Université Paris Dauphine et co-rédactirce du code de baux, du guide des baux commerciaux et de la revue Loyers et copropriété chez LexisNexis

Objectif pédagogique : - Connaître l'impact d'une procédure collective sur le bail commercial
- Maîtriser les droits et obligations du bailleur en cas de procédure collective du preneur
- Acquérir des compétences techniques et pratiques

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT